

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Bachelor en Design Industriel et de Produits		
Orientation	–		
Titre du module	Outils de communication IV		
Code	2DI24	DDI303544F26	
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 4		
Crédits ECTS	4		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module, qui s'articule en deux unités d'enseignement, vise à renforcer la compétence communicative de l'étudiant·e dans le développement, la présentation et l'illustration de ses projets. a) 3D CGI: le cours forme les étudiant·es à un regard photographique sur l'objet modélisé en trois dimensions, et a pour but de rendre un objet compréhensible et attractif avec des outils numériques. b) 3D CAO III: le cours permet aux étudiant·es d'acquérir des notions de conception assistée par ordinateur, à l'aide des logiciels Solidworks et Rhinoceros.		
Contenu et formes d'enseignement	a) 3D CGI (8 cours de 8 périodes): le cours est basé sur la construction de mises scènes de synthèse numérique. Il développe les connaissances des outils numériques et de la postproduction avec <i>Blender</i> et d'autres logiciels. Les prises de vue sont structurées sur des points fondamentaux: l'étude de l'objet, de sa forme et de sa matière, le cadrage et l'éclairage. Dans un deuxième temps, les étudiant·es expérimentent la mise en scène des objets dans des scènes plus complexes. b) 3D CAO III (12 cours de 8 périodes): conception de pièces et d'assemblages tridimensionnels; mise en plans et interfaces; fonctions complexes et surfaces. Alternance de cours et d'exercices pratiques.		
Formes d'évaluation et de validation	Les projets réalisés dans l'unité a) font l'objet d'une évaluation au terme du semestre par un collège de professeur·es. L'unité b) est évaluée sur la base d'un test sur ordinateur. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible. Réalisation d'un travail et/ou passage d'un test corrigeant les lacunes constatées dans l'unité ou les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
Enseignant·e·s	a) Mathieu Lang b) Nicolas Bourgeois, Mathieu Lang et Julien Wegmüller		

Responsable module	Camille Blin		
Descriptif validé le	14 septembre 2026	Par	Camille Blin